



Chers Parents d'élèves,

Voici une présentation de l'APEL de Sainte Marie : l'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre.

Nous sommes une association qui repose uniquement sur le bénévolat. La réussite de l'APEL tient essentiellement à la motivation et au plaisir que des personnes, non rétribuées, vont prendre à s'acquitter de leurs tâches au sein d'un travail d'équipe.

La décision de création d'une association de parents d'élèves d'établissement repose sur l'existence d'un projet associatif.

Le projet associatif a les objectifs fondamentaux suivants :

- La neutralité : l'APEL s'interdit toute intervention dans les domaines confessionnels, ethniques et politiques.
- L'ouverture : l'APEL adopte le principe de la diversité et accueille tous les parents ou représentants légaux sans aucune discrimination.
- L'amélioration du fonctionnement matériel de l'école : l'APEL gère les sommes versées par les parents pour contribuer au développement des infrastructures, l'acquisition du matériel pédagogique, etc. Elle s'efforce de créer un environnement favorable au travail scolaire.
- La représentation des parents : Intermédiaire entre les parents et l'école, l'APEL assure la représentation des familles auprès des différentes instances de gestion en établissant des relations de travail cordiales avec les autorités éducatives aux différents échelons.
- L'information des familles : l'objectif d'impliquer une majorité de parents à la vie de l'école passe par une large information sur son fonctionnement et sur l'organisation pédagogique.
- Le service et l'assistance aux familles : devant les difficultés rencontrées par quelques familles, l'APEL peut transmettre aux familles les contacts nécessaires pour rentrer en relation avec le service ICF : le service d'Informations et de Conseils aux Familles.

Le rôle des membres du bureau :

Rôle du président (ou de la présidente) :

Il (ou elle) représente l'association dans tous les actes de la vie civile.

Il préside les réunions du bureau et les Assemblées Générales.

Il veille à l'application des statuts et du règlement intérieur de l'association.

Il a la faculté de déléguer au Vice-Président ou, si le poste est vacant, à tout membre du bureau, certaines de ses attributions.

Il peut être assisté d'un Vice-Président, qui l'assiste et le remplace quand le Président n'est pas là.

De plus, il doit :

Essayer de faire vivre l'Association des Parents d'Elèves en étant force de propositions.

Être le relais d'information et du questionnement des parents et l'école.

Être le représentant des parents dans les instances de l'école.

Créer un lien entre les parents de l'école.

Encourager les relations avec les autres associations de la commune et la Mairie.

Rôle du Secrétaire :

Il établit et envoie les convocations aux différentes réunions.

Il rédige et présente le rapport d'activités.

Il rédige et transmet les Procès Verbaux des réunions du Conseil d'Administration, du bureau, de l'A.G.

Il peut être assisté d'un secrétaire adjoint.

Rôle du Trésorier :

Il établit le budget prévisionnel général.

Il rédige et présente le rapport financier à l'A.G ordinaire.

Il règle les dépenses de l'association, gère les remises en banque, procède au recouvrement des adhésions.

Il peut être assisté d'un trésorier adjoint.

Cette année nous allons communiquer avec vous : les parents, de façon différente (en plus des mots dans les cahiers). Effectivement nous avons cette année 4 possibilités pour rester en contact, et pour vous tenir informé des manifestations organisées par l'APEL tout au long de l'année, comme par exemple : les commandes de chocolats de Noël, les commandes des sapins, les projets des sorties scolaires, le téléthon, les bennes à papiers, loto, boum des collégiens, la kermesse de fin d'année.

Tout d'abord nous venons de créer une adresse mail, l'APEL est désormais joignable à l'adresse suivante : APELBarbezieuxSainteMarie@gmail.com

Ensuite une boîte aux lettres "physique" sera installée à l'entrée de l'établissement à côté des bureaux administratifs. Cette boîte aux lettres sera à la disposition de tous : les familles via les élèves, les enseignants et le personnel de l'établissement. Elle permettra les retours des commandes de chocolats, des sapins, des réservations des repas, et toute autre communication nécessaire avec l'APEL.

Sur le site internet de l'école : il ne faut pas oublier de consulter l'espace attribué à l'APEL, nous diffuserons également des informations régulièrement.

L'adresse internet est la suivante : <http://www.sainte-marie-barbezieux.fr/apel/>

Et pour finir : une page facebook privée vient d'être créée : chaque parent d'élèves souhaitant suivre notre actualité, pourra demander à être ajouté au groupe de l'APEL, nous diffuserons les dates et les lieux des événements de l'année et d'autres informations ponctuellement. Seront acceptés dans ce groupe uniquement les parents d'élèves de l'établissement et non l'élève lui-même.

Voici le lien du groupe facebook de l'APEL Sainte Marie :

<https://www.facebook.com/groups/737192236648648/?ref=bookmarks>

Le bureau de l'APEL vous souhaite une bonne année scolaire à nos côtés.

Cordialement,
Le bureau.